

TEXTES DE REFERENCE

Saint Jean-Eudes et le Curé d'Ars, par le Pape Benoît XV

Audience

[19 août 2009]

Chers frères et sœurs!

C'est aujourd'hui la mémoire liturgique de saint Jean Eudes, apôtre inlassable de la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et Marie, qui vécut en France à la fin du XVII^e siècle, un siècle marqué par des courants religieux opposés et également par de graves problèmes politiques. C'est l'époque de la guerre de Trente ans, qui a non seulement dévasté une grande partie du centre de l'Europe, mais qui a également dévasté les âmes. Pendant que se diffusait le mépris pour la foi chrétienne de la part de certains courants de pensée alors dominants, l'Esprit Saint suscitait un renouveau spirituel plein de ferveur, avec des personnalités de grande envergure comme de Bérulle, saint Vincent de Paul, saint Louis Marie Grignon de Montfort et saint Jean Eudes. Cette grande "école française" de sainteté porta parmi ses fruits également saint Jean-Marie Vianney. Par un mystérieux dessein de la providence, mon vénéré prédécesseur Pie XI proclama saints ensemble, le 31 mai 1925, Jean Eudes et le curé d'Ars, offrant à l'Église et au monde entier deux exemples extraordinaires de sainteté sacerdotale.

La Vierge-Marie et le Curé d'Ars, par le Pape Benoît XVI

Angélus

[15 août 2009]

Chers frères et sœurs,

Au cœur du mois d'août, le temps des congés pour de nombreuses familles, l'Église célèbre la Solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. C'est une occasion privilégiée pour méditer sur le sens ultime de l'existence humaine, aidés par la liturgie d'aujourd'hui qui nous invite à vivre dans ce monde toujours orientés vers les biens éternels, pour partager la même gloire que Marie, notre Mère. Tournons par conséquent, notre regard vers la Vierge, Étoile de l'espérance, qui illumine notre chemin terrestre, en suivant l'exemple des saints et des saintes qui ont recouru à elle en toute circonstance. Nous célébrons l'Année Sacerdotale dans le souvenir du Saint Curé d'Ars, et je voudrais puiser des pensées et témoignages de ce saint curé de campagne, quelques occasions de réflexion qui nous aident tous, spécialement nous prêtres, à raviver l'amour et la vénération pour la Vierge Très sainte.

Le témoignage du Curé d'Ars, par le Pape Benoît XVI

Audience générale

[5 août 2009]

Chers frères et sœurs,

Dans la catéchèse d'aujourd'hui, je voudrais parcourir brièvement l'existence du Saint Curé d'Ars en soulignant quelques traits, qui peuvent être un exemple même pour les prêtres de notre époque, certainement différente de celle où il vécut, mais marquée, par

de nombreux aspects, des mêmes défis fondamentaux humains et spirituels. Justement hier, on a fêté les 150 ans de sa naissance au Ciel : il était en effet deux heures du matin le 4 août 1859, lorsque saint Jean Baptiste Marie Vianney acheva le cours de son existence terrestre et alla à la rencontre du Père céleste pour recevoir en héritage le royaume préparé depuis la création du monde pour ceux qui fidèlement, suivent ses enseignements (cfr Mt 25, 34). Quelle grande fête il doit y avoir eu au Paradis à l'entrée d'un pasteur si zélé! Quel accueil a du lui réserver la multitude des enfants réconciliés avec le Père, par son œuvre de curé et de confesseur ! J'ai voulu saisir l'occasion de cet anniversaire pour organiser l'Année Sacerdotale, qui, comme vous le savez, a pour thème Fidélité du Christ, fidélité du prêtre. La crédibilité du témoignage et, en définitive, l'efficacité même de la mission de chaque prêtre, dépend de la sainteté.

[Vêpres solennelles de saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars](#)
[Homélie du Cardinal Cláudio HUMMES,](#)
[Préfet de la Congrégation pour le Clergé](#)
[\[Ars, 4 août 2009\]](#)

Frères et sœurs, dans ce passage que nous venons d'entendre, saint Pierre s'adresse, avec la dénomination d'«Anciens », à ceux qui exercent la fonction de pasteurs de l'Église. Remarquez comment Pierre semble se souvenir de son propre appel lorsqu'il écrit : « Soyez les bergers du troupeau de Dieu qui vous est confié ». Cette invitation ne nous renvoie-t-elle pas au bord du lac, lorsque Jésus ressuscité demande par trois fois à Pierre s'il l'aime vraiment, plus que les autres ? Et en réponse aux protestations de Pierre, Jésus lui confie le troupeau de Dieu : « paix mes brebis ».

[Homélie du Cardinal Cláudio HUMMES,](#)
[Préfet de la Congrégation pour le Clergé](#)
[Messe de la Solennité de saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars](#)
[\[Ars, 4 août 2009\]](#)

Éminences, excellence, chers frères prêtres, chers frères et sœurs dans le Christ,

Nous voici rassemblés en cette grande Solennité de saint Jean-Marie Vianney, qui fut Curé de ce village d'Ars de 1818 jusqu'à sa mort, le 4 août 1859, voici aujourd'hui 150 ans. Ce jubilé de la mort du "Patron de tous les curés de l'univers" est tellement significatif pour l'Église entière que le Pape Benoît XVI a décidé, à cette occasion, de proclamer une Année Sacerdotale. Cette année court de la Solennité du Sacré Cour 2009 à celle de 2010. Pourquoi la Solennité du Sacré Cœur ? Parce que c'est la journée mondiale de prière pour la sanctification des prêtres. Cette date nous donne immédiatement l'esprit dans lequel le Saint Père désire que nous vivions cette Année Sacerdotale: la sanctification des prêtres. Le Pape, en effet, nous rappelle que l'efficacité du ministère des prêtres dépend avant tout de leur perfection spirituelle.

[Le Curé d'Ars, totalement identifié à son ministère, par le Pape Benoît XVI](#)
[\[Rome, 1 juillet 2009\]](#)

Chers frères et sœurs,

Avec la célébration des premières Vêpres de la solennité des saints apôtres Pierre et Paul dans la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, s'est conclue, comme vous le savez, le 28 juin, l'Année paulinienne, en souvenir du deuxième millénaire de l'apôtre des nations. Nous rendons grâce au Seigneur pour les fruits spirituels que cette importante initiative a apportés dans de nombreuses communautés chrétiennes. En tant que précieux héritage de l'Année paulinienne, nous pouvons accueillir l'invitation de l'apôtre à approfondir la connaissance du mystère du Christ, afin qu'il soit le cœur et le centre de notre existence personnelle et communautaire.

[Homélie du Pape Benoît XVI pour l'inauguration de l'année sacerdotale \[Rome, 19 juin 2009\]](#)

Chers frères et sœurs,

Dans l'antienne du Magnificat, nous chanterons d'ici peu : « Le Seigneur nous a accueillis dans son cœur - Suscepit nos Dominus in sinum et cor suum ». Dans l'Ancien Testament, il est question 26 fois du cœur de Dieu, considéré comme l'organe de sa volonté : c'est par rapport au cœur de Dieu que l'homme est jugé. A cause de la douleur que son cœur éprouve pour les péchés de l'homme, Dieu décide le déluge, mais s'émeut ensuite face à la faiblesse humaine et pardonne. Il y a ensuite un passage vétérotestamentaire dans lequel le thème du cœur de Dieu est exprimé de façon absolument claire : c'est dans le chapitre 11 du livre du prophète Osée, où les premiers versets décrivent la dimension de l'amour avec lequel le Seigneur s'est adressé à Israël à l'aube de son histoire : « Quand Israël était jeune, je l'aimais, et d'Égypte j'appelai mon fils » (v. 1). En vérité, à l'inlassable prédilection divine, Israël répond avec indifférence et même ingratitude. « Mais plus je les appelais - est obligé de constater le Seigneur - plus ils s'écartaient de moi » (v. 2). Toutefois, Il n'abandonne jamais Israël aux mains des ennemis, lit-on au verset 8 car « mon cœur - observe le Créateur de l'univers - en moi est bouleversé, toutes mes entrailles frémissent »...

[Lettre de Benoît XVI aux prêtres pour l'ouverture de l'année sacerdotale à l'occasion du 150e anniversaire de la "naissance au ciel" du curé d'Ars \[juin 2009\]](#)

Chers Frères dans le sacerdoce,

En la prochaine solennité du Sacré-Cœur de Jésus, vendredi 19 juin 2009 - journée traditionnellement consacrée à la prière pour la sanctification des prêtres -, j'ai pensé ouvrir officiellement une « Année sacerdotale » à l'occasion du 150e anniversaire du "dies natalis" de Jean-Marie Vianney, le saint patron de tous les curés du monde¹. Une telle année, qui veut contribuer à promouvoir un engagement de renouveau intérieur de tous les prêtres afin de rendre plus incisif et plus vigoureux leur témoignage évangélique dans le monde d'aujourd'hui, se conclura en la même solennité de l'année 2010. « Le Sacerdoce, c'est l'amour du cœur de Jésus », avait coutume de dire le Saint Curé d'Ars². Cette expression touchante nous permet avant tout d'évoquer avec tendresse et reconnaissance l'immense don que sont les prêtres non seulement pour l'Église, mais aussi pour l'humanité elle-même. Je pense à tous ces prêtres qui présentent aux fidèles chrétiens et au monde entier l'offrande humble et quotidienne des paroles et des gestes du Christ, s'efforçant de Lui donner leur adhésion par leurs pensées, leur volonté, leurs

sentiments et le style de toute leur existence. Comment ne pas mettre en évidence leurs labeurs apostoliques, leur service inlassable et caché, leur charité ouverte à l'universel ? Et que dire de la courageuse fidélité de tant de prêtres qui, bien que confrontés à des difficultés et à des incompréhensions, restent fidèles à leur vocation : celle d'« amis du Christ », qui ont reçu de Lui un appel particulier, ont été choisis et envoyés ? ...

Pourquoi une année sacerdotale par le Pape Benoît XVI

Audience générale

[24 juin 2009]

Chers frères et sœurs,

Vendredi dernier, 19 juin, solennité du Sacré-Cœur de Jésus et journée traditionnellement consacrée à la prière et à la sanctification des prêtres, j'ai eu la joie d'inaugurer l'Année sacerdotale, décidée à l'occasion du 150ème anniversaire de la "naissance au ciel" du curé d'Ars, saint Jean Baptiste Marie Vianney. Et en entrant dans la basilique vaticane pour la célébration des vêpres, presque comme premier geste symbolique, je me suis arrêté dans la chapelle du Chœur pour vénérer la relique de ce saint pasteur d'âmes : son cœur. Pourquoi une Année sacerdotale ? Pourquoi précisément en souvenir du saint curé d'Ars, qui n'a apparemment rien accompli d'extraordinaire ?

Prière de l'année sacerdotale

[juin 2009]

(Prière récitée chaque jour pendant l'année sacerdotale,
à la fin de la Messe à la Basilique d'Ars)

Père Très Saint, en cette année sacerdotale que tu donnes à ton Église nous te prions pour tous les prêtres du monde ;
Viens les bénir et rendre fructueux leur ministère.

Donne à tes pasteurs, par l'intercession du saint Curé d'Ars,
un cœur semblable à celui de ton Fils ;

Suscite par ton Esprit-Saint de nombreuses vocations sacerdotales.

Amen.

Lettre aux prêtres, du Cardinal Hummes

[juin 2009]

Chers prêtres,

L'année sacerdotale, instituée par notre Pape bien-aimé Benoît XVI pour célébrer le 150e anniversaire de la mort de Saint Jean-Marie Vianney, le Saint Curé d'Ars, est à nos portes. Le Saint-Père l'ouvrira le 19 juin prochain, fête du Sacré-Cœur de Jésus et Journée mondiale de prière pour la sanctification des prêtres. L'annonce de cette année particulière a eu un retentissement positif dans le monde entier, spécialement parmi les prêtres eux-

mêmes. [...]

Il devra s'agir d'une année positive et de propositions, dans laquelle l'Église veut dire, aux prêtres avant tout, mais aussi à tous les chrétiens, à la société mondiale, à travers les moyens de communication globale, combien elle est fière de ses prêtres, combien elle les aime, les vénère, les admire et reconnaît avec gratitude leur travail pastoral et le témoignage de leur vie. Vraiment, les prêtres sont importants non seulement pour ce qu'ils font, mais aussi pour ce qu'ils sont. [...] Dans leur écrasante majorité les prêtres sont des personnes très dignes, consacrées au ministère, des hommes de prière et de charité pastorale, qui investissent toute leur existence dans la réalisation de leur vocation et mission, souvent avec de grands sacrifices personnels, mais toujours avec un authentique amour pour Jésus-Christ, l'Église et le peuple, solidaires avec les pauvres et ceux qui souffrent. C'est pour cela que l'Église est fière de ses prêtres à travers le monde entier.

Cette année doit aussi être l'occasion d'une période d'approfondissement intense de l'identité sacerdotale, de la théologie du sacerdoce catholique et du sens extraordinaire de la vocation et de la mission des prêtres dans l'Église et dans la société.[...]

Le Saint-Père, dans le discours d'indiction, lors de l'Assemblée plénière de la Congrégation pour le Clergé le 16 mars dernier, déclara qu'à travers cette année spéciale on voulait « favoriser la tension des prêtres vers la perfection spirituelle dont dépend surtout l'efficacité de leur ministère ». C'est pourquoi ce doit être, de façon toute spéciale, une année de prière des prêtres, avec les prêtres et pour les prêtres, une année de renouveau de la spiritualité du presbyterium et de chaque prêtre. [...]

Cardinal Cláudio Hummes
Préfet de la Congrégation pour le Clergé

Indulgence pour l'année sacerdotale [juin 2009]

Selon un décret rendu public par la salle de presse du Saint-Siège l'indulgence plénière sera accordée aux prêtres et aux fidèles qui se distingueront dans des exercices précis de piété au cours de l'année sacerdotale. Le décret est signé par le cardinal James Francis Stafford et de Mgr Gianfranco Girotti, respectivement pénitencier majeur et régent de la Pénitencerie apostolique :

Sont enrichis du don des Indulgences sacrées divers exercices de piété entrepris au cours de l'Année sacerdotale décrétée en l'honneur de saint Jean-Marie Vianney.

Il est tout proche le jour où sera commémoré le 150^e anniversaire du pieux départ vers le Ciel de saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars, qui a été ici-bas un merveilleux modèle de vrai Pasteur tout entier au service du troupeau du Christ.

Puisque son exemple est propre à stimuler les fidèles, et en premier lieu les prêtres, dans l'imitation de ses vertus, le Souverain Pontife Benoît XVI a décrété que serait célébrée à cette occasion, dans toute l'Église, une Année sacerdotale (19 juin 2009 - 19 juin 2010), durant laquelle tous les prêtres pourront être toujours plus affermis dans leur fidélité au Christ, par la méditation fervente, les exercices spirituels et les autres moyens appropriés.

Ce temps sacré commencera en la Solennité du Sacré-Cœur de Jésus, choisie opportunément comme Journée de sanctification sacerdotale. Le Souverain Pontife en célébrera les Vêpres devant les reliques sacrées de saint Jean-Marie Vianney, apportées à Rome par l'Évêque de Belley-Ars. Le Très Saint Père lui-même concluera la célébration de cette Année sacerdotale, Place St Pierre, en présence de prêtres du monde entier qui renouvelleront leur fidélité au Christ et leur lien de fraternité.

Puissent donc les prêtres s'engager, par la prière et les bonnes œuvres, à obtenir du Christ Éternel et Souverain Prêtre, la grâce de resplendir de Foi, d'Espérance et de Charité, et des autres vertus ; puissent-ils montrer par leur façon de vivre, mais aussi par tout leur extérieur, qu'ils sont consacrés sans réserve au bien spirituel du peuple de Dieu, ce que l'Église a toujours eu singulièrement à cœur.

Par le présent Décret, publié conformément aux intentions du Souverain Pontife, le Pénitencier apostolique accorde volontiers, pendant l'Année sacerdotale, le don des Indulgences sacrées qui sera d'un grand secours pour atteindre le but recherché, de la meilleure manière possible.

A - Aux prêtres vraiment repentis (de tout cœur), qui, un jour quelconque, récitent avec ferveur au moins les Laudes ou les Vêpres devant le Saint-Sacrement exposé à l'adoration publique ou dans le tabernacle et qui, à l'exemple de saint Jean-Marie Vianney, s'offrent d'un cœur prompt et généreux pour la célébration des sacrements, la Confession surtout, est accordée miséricordieusement dans le Seigneur l'Indulgence plénière, également applicable à leurs confrères défunts par mode de suffrage, si, selon la norme du droit, (en conformité avec les dispositions en vigueur), ils pratiquent la confession sacramentelle, célèbrent l'Eucharistie et prient aux intentions du Souverain Pontife.

De plus, une indulgence partielle est accordée aux prêtres, qui peuvent l'appliquer à leurs confrères défunts, chaque fois qu'ils récitent avec ferveur et selon les règles de l'Église des prières dûment approuvées en vue de mener une vie sainte et d'accomplir saintement les offices qui leur sont confiés.

B - A tous les fidèles vraiment repentis (de tout cœur) et qui, dans une église ou un oratoire assistent avec ferveur au divin Sacrifice de la Messe et offrent à Jésus-Christ Éternel et Souverain Prêtre des prières pour les prêtres de l'Église, ainsi que quelque bonne œuvre accomplie ce même jour, afin qu'Il puisse les sanctifier et les former selon Son Cœur, est accordée l'Indulgence plénière, dès lors qu'ils auront expié leurs péchés par la confession sacramentelle et prié aux intentions du Souverain Pontife ; et ce, les jours d'ouverture et de clôture de cette année sacerdotale, le jour du 150^e anniversaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney, les premiers jeudis du mois ou de quelque autre jour établi par les Ordinaires des lieux pour l'utilité des fidèles.

Il convient singulièrement que, dans les églises cathédrales ou paroissiales, ce soient les prêtres, accomplissant ainsi leur charge pastorale, qui dirigent ces exercices de dévotion, célèbrent la Sainte Messe et reçoivent la confession des fidèles.

C - Aux personnes âgées, aux malades et à tous ceux qui, pour des motifs légitimes, ne peuvent sortir de chez eux, est également concédée l'indulgence plénière s'ils gardent leur âme éloignée de tout péché et de l'intention de le commettre et s'ils accomplissent les trois conditions nécessaires, dès que cela leur sera possible, et si, aux jours indiqués, chez eux (dans leur propre maison) ou en tout lieu où ils sont retenus, ils récitent des prières pour la sanctification des prêtres et offrent à Dieu avec confiance, par l'intercession de Marie, Reine des Apôtres, leurs maladies, leurs infirmités et les difficultés de la vie.

D - A tous les fidèles, enfin, est concédée l'Indulgence partielle chaque fois qu'ils récitent avec ferveur - en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus - cinq fois le Notre Père, le Je vous salue Marie et le Gloire au Père, ou une autre prière dûment approuvée, pour obtenir que les prêtres soient gardés dans une vie pure et sainte.

La validité de ce Décret couvre toute la durée de l'Année sacerdotale.

Nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, au siège de la Pénitencerie apostolique, le 25 avril, en la fête de saint Marc l'Évangéliste, en l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 2009.

Cardinal James Francis Stafford,
Grand Pénitencier
Mgr Gianfranco Girotti, OFM
Conv., Evêque titulaire de Meta, et Régent.